

Rue de la Noé Allais

ICI

SYNTHÈSE

Analyse des questionnaires récoltés,
en ligne et en papier, entre le 13 novembre
et le 19 décembre 2025

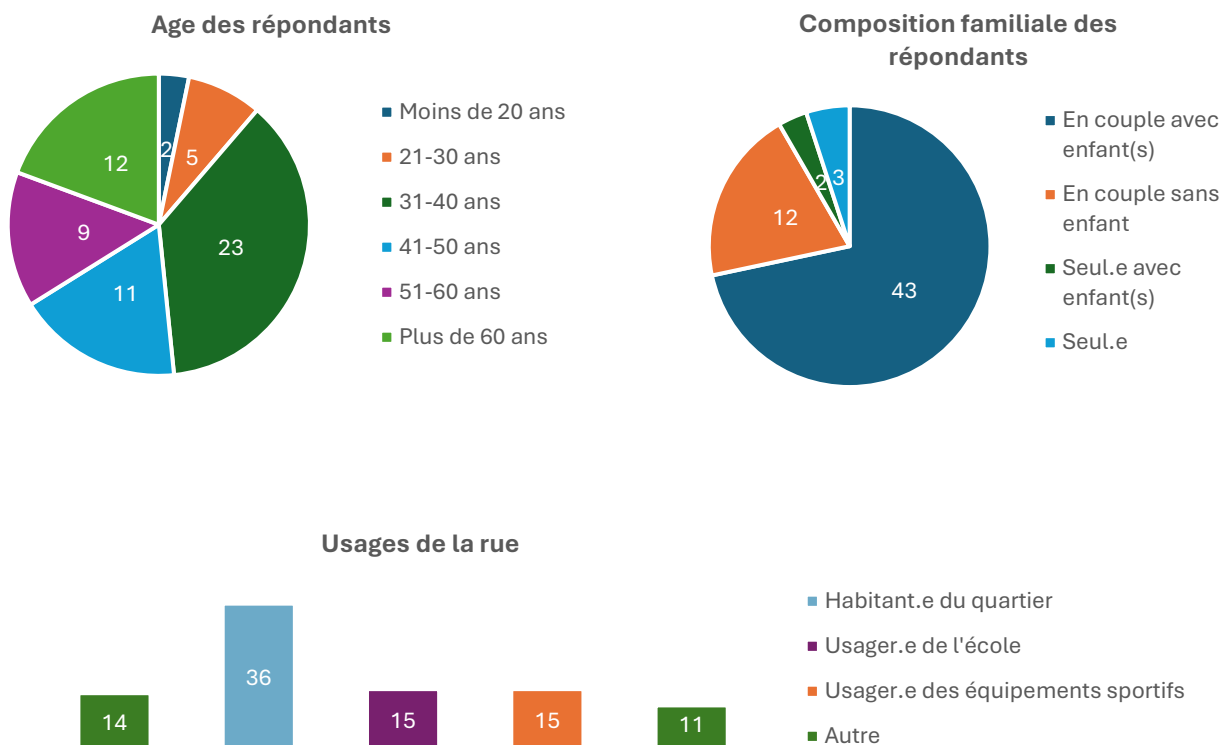
1/ LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Le questionnaire en ligne portant sur le projet d'aménagement de la rue de la Noé Allais a permis de récolter **62 réponses durant un mois**, du 13 novembre au 19 décembre 2025. 16 questionnaires papiers ont été remplis à l'occasion des permanences au sein du gymnase Léo Lagrange et devant le pôle multi-accueil par des parents d'élèves ou des membres d'associations sportives.

Les répondants au questionnaire répondent parfois à plusieurs titres mais sont majoritairement des **habitants du quartier** (36 personnes), des usagers de l'école et du multi-accueil ou encore des usagers des équipements sportifs (15 personnes respectivement dont 2 membres d'associations sportives). D'autres contributeurs répondent en qualité d'habitants de la commune (11 répondants) ou en tant qu'usagers du bus (7 répondants).

Parmi eux figurent presque **autant d'hommes (30 répondants) que de femmes (28 répondantes)**. L'analyse des tranches d'âge met en évidence une **forte participation des adultes actifs** avec une représentation importante des 31-40 ans (23 répondants) et des 41-50 ans (11 répondants). Par ailleurs, les plus de 60 ans sont également bien représentés avec 12 répondants.

Concernant la composition familiale, la majorité des répondants indiquent être **en couple avec enfant(s)**. Ils représentent en effet près de 70% des répondants, soit 43 personnes. La majorité ont 1 ou 2 enfants à charge.



2/ SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

1- Fréquentation de la rue

Les réponses au questionnaire indiquent que les participants fréquentent le secteur de manière très régulière. **41 répondants déclarent s'y rendre tous les jours et 14 plusieurs fois par semaine.**

Les motifs de fréquentation déclarés sont variés et peuvent être multiples pour chaque répondant. **29 répondants** indiquent fréquenter la rue en tant que **riverains**, **23 pour leurs déplacements quotidiens**, **22 pour des raisons liées à la scolarité** et **20 dans le cadre d'activités sportives ou de loisirs**. Les usages liés aux transports en commun restent plus limités (5 répondants). Par ailleurs, un participant indique se rendre dans la rue pour aller au garage.

Concernant les modes de déplacement mentionnés dans le questionnaire, la **voiture** est le plus souvent citée : **50 répondants** déclarent l'utiliser sur ce secteur, dont **29 exclusivement**. Parmi ces derniers, les profils de **riverains (12 répondants)** et d'**usagers des équipements sportifs (10 répondants)** sont particulièrement représentés. La **marche à pied** est mentionnée par **29 répondants**, le plus souvent en complément d'un autre mode de transport. Les **vélos et trottinettes** concernent **13 répondants**, tandis que **7** déclarent utiliser les **transports en commun**. L'usage des **deux-roues motorisés** reste très marginal (**1 répondant**).

2- Evaluation de la rue

Le questionnaire invite les participants à évaluer plusieurs dimensions de la rue, selon une échelle allant de « pas du tout satisfaisant » à « très satisfaisant ».

a- La sécurité des piétons

La sécurité des piétons fait l'objet d'une appréciation **majoritairement négative** parmi les répondants. **25 personnes la jugent pas du tout satisfaisante et 27 peu satisfaisante**, contre six avis plutôt satisfaisants et un seul avis très satisfaisant. Parmi les répondants se déplaçant à pied, une majorité exprime une insatisfaction.

b- La sécurité des cyclistes

La sécurité des cyclistes est également évaluée de manière **globalement négative**. **15 répondants la jugent pas du tout satisfaisante et 27 peu satisfaisante**, tandis que 12 la considèrent plutôt satisfaisante et 4 très satisfaisante. Parmi les répondants se déclarant cyclistes, 9 estiment cette sécurité peu ou pas du tout satisfaisante. Des avis négatifs proviennent également de nombreux répondants utilisant principalement la voiture.

c- La circulation et le stationnement

La circulation et le stationnement automobile recueillent des avis partagés, avec une **tendance à l'insatisfaction**. **20 répondants jugent ce sujet pas du tout satisfaisant et 23 peu satisfaisant**, contre 16 avis plutôt satisfaisants. Les appréciations défavorables proviennent

notamment de riverains, y compris parmi des répondants n'indiquant pas utiliser majoritairement la voiture sur ce secteur.

d- L'accessibilité pour tout.e.s

L'accessibilité pour tous est **majoritairement jugée insatisfaisante. 23 répondants la considèrent pas du tout satisfaisante et 21 peu satisfaisante**, tandis que 13 la jugent plutôt satisfaisante. Les réponses les plus négatives émanent notamment d'utilisateurs liés à l'école et aux équipements sportifs et plus globalement de riverains.

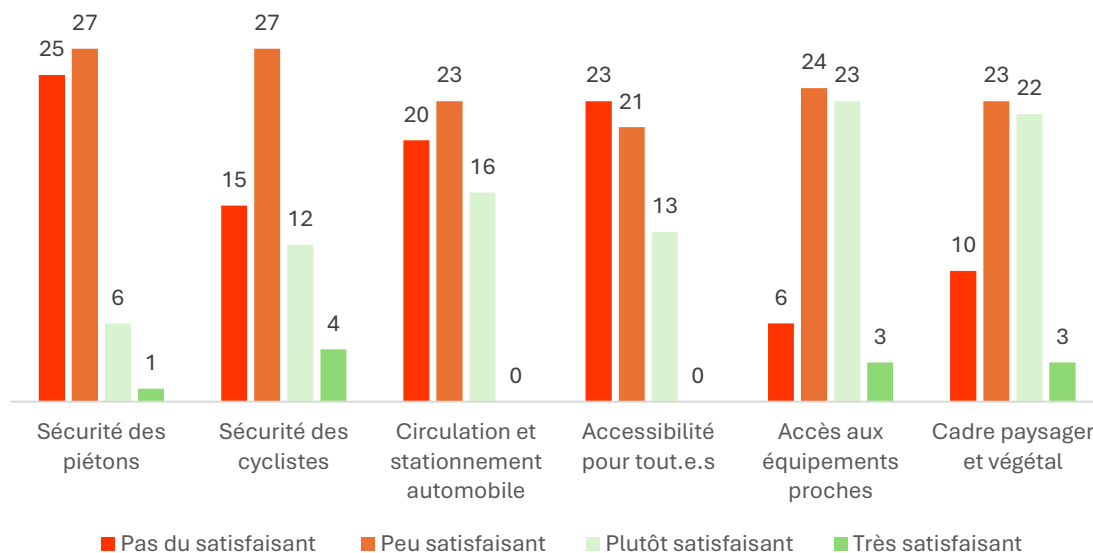
e- L'accès aux équipements proches (écoles,

L'accès aux équipements proches fait apparaître des **perceptions différenciées selon les profils**. 6 répondants le jugent pas du tout satisfaisant et 24 peu satisfaisant, tandis que 23 l'estiment plutôt satisfaisant et 3 très satisfaisant. **Les usagers des équipements sportifs et les usagers de l'école expriment majoritairement une insatisfaction, alors que les avis positifs proviennent principalement de riverains.**

f- Le cadre paysager et végétal

Enfin, le cadre paysager et végétal fait l'objet **d'appréciations plus équilibrées**. 10 répondants le jugent pas du tout satisfaisant et 23 peu satisfaisant, tandis que 22 le considèrent plutôt satisfaisant et 3 très satisfaisant. Parmi les habitants du quartier, les avis se répartissent entre des appréciations plutôt satisfaisantes et peu satisfaisantes, traduisant des perceptions contrastées sur cet aspect du secteur.

Evaluation de la rue



3- Les secteurs à enjeux

En complément de ces évaluations, les réponses au questionnaire font apparaître des secteurs de la rue identifiés comme posant régulièrement difficulté par les participants.

a- Sur l'ensemble de la rue

De manière générale, et en cohérence avec les évaluations sur la sécurité des piétons, les cheminements piétons sont fréquemment signalés comme problématiques sur l'ensemble de la rue. Les répondants évoquent notamment des trottoirs jugés étroits, parfois encombrés par des éléments de réseaux, ainsi que des pentes rendant les déplacements moins confortables. La vitesse des véhicules est également mentionnée à plusieurs reprises, sur l'ensemble de la rue, comme un facteur pouvant générer des situations de risque pour les piétons. Par ailleurs, les participants signalent, à l'échelle de l'ensemble de la rue, un manque d'équipements contribuant au confort des déplacements, tels que des assises, des abris, un éclairage jugé insuffisant ou encore des poubelles. Les déplacements à vélo sont également évoqués, les cheminements cyclables étant globalement perçus comme peu sécurisés sur l'ensemble du linéaire.

b- Dans le virage, entre le parking du stade et le rond-point rue de la Salle

Ce secteur est mentionné près de 20 fois par les répondants. Il est jugé problématique pour plusieurs raisons. D'abord, des difficultés de visibilité sont mentionnées, notamment en lien avec l'aménagement du chaudiou, perçu comme peu lisible et source de situation de danger au moment de dépasser les cyclistes.

Par ailleurs, l'étroitesse de la rue est régulièrement évoquée. Elle est jugée insuffisante pour permettre une cohabitation satisfaisante entre les différents usagers qu'il s'agisse des piétons, des cyclistes, des automobilistes ou des bus.

Les cheminements piétons sont également fortement mis en cause sur ce secteur. Les trottoirs sont décrits comme impraticables à plusieurs endroits. L'absence de trottoir d'un côté de la rue est également mentionnée comme un problème.

Enfin, le manque de stationnement est identifié comme un facteur aggravant. Il conduit à des pratiques de stationnement sur les accotements, réduisant encore l'espace disponible sur la chaussée et accentuant les difficultés de circulation et de partage de l'espace dans ce secteur, notamment lors du passage des bus.

c- Aux abords de l'école maternelle du multi-accueil

Ce secteur est également mentionné à plusieurs reprises par les répondants, avec près de 15 mentions. Plusieurs difficultés y sont relevées, en particulier concernant le stationnement. Deux aspects sont principalement évoqués : d'une part, un manque de places à proximité de l'école et du multi-accueil, notamment de places réservées aux personnes à mobilité réduite, le parking des équipements sportifs étant rapidement saturé ; d'autre part, les conséquences de ce

manque, avec des situations de stationnement sur les trottoirs ou sur les emplacements de bus. Ces pratiques sont décrites comme rendant les cheminements piétons plus difficiles et générant des situations de gêne ou de danger au niveau des espaces d'attente.

Par ailleurs, un trottoir proche du rond-point de la rue du Stade est abordé plusieurs fois. Ce trottoir est jugé trop étroit, empêchant les piétons de s'y croiser, ce qui est particulièrement problématique durant les horaires d'ouverture de l'école.

La vitesse des véhicules est également mentionnée à plusieurs reprises sur ce secteur. Les contributions signalent par ailleurs des accès jugés à sécuriser, notamment lors de la traversée de la chaussée, qui s'effectue actuellement en deux temps et présente un manque de visibilité. Des situations liées au passage des bus sont également évoquées, certains répondants indiquant que ceux-ci montent sur le trottoir.

Enfin, des éléments relatifs à l'aménagement et au confort sont cités, en particulier le manque d'abri-bus et un éclairage jugé insuffisant.

d- Sur les parkings des équipements sportifs

Ce troisième secteur est régulièrement mentionné dans les contributions. Au-delà des situations de saturation évoquées, les répondants signalent un manque de visibilité à la sortie du parking du gymnase, lié à la présence de véhicules stationnés en bord de voie. Cette situation est décrite comme pouvant poser des difficultés pour les piétons circulant à proximité.

Par ailleurs, certains participants mentionnent des comportements jugés dangereux de véhicules quittant les parkings. Le trottoir situé entre les deux parkings est également pointé comme problématique : il est décrit comme difficilement utilisable en raison de la présence d'une haie importante et du débordement de véhicules stationnés devant.

e- A la sortie des carrefours

Les carrefours situés rue du Carpentel et rue Joliot Curie sont également cités à plusieurs reprises. Pour le carrefour Joliot Curie, c'est le manque de visibilité qui est mentionné ainsi que la vitesse excessive des voitures arrivant du rond-point de la Salle.

Pour le carrefour de la rue du Carpentel, ce sont les traversées piétonnes qui sont jugées problématiques.

d- Autour du rond-point rue de la Salle

Le rond-point situé rue de la Salle est abordé par quelques participants à propos de deux problématiques : une vitesse excessive des automobilistes qui n'y marquent pas d'arrêt et les inondations récurrentes lors de fortes pluies.

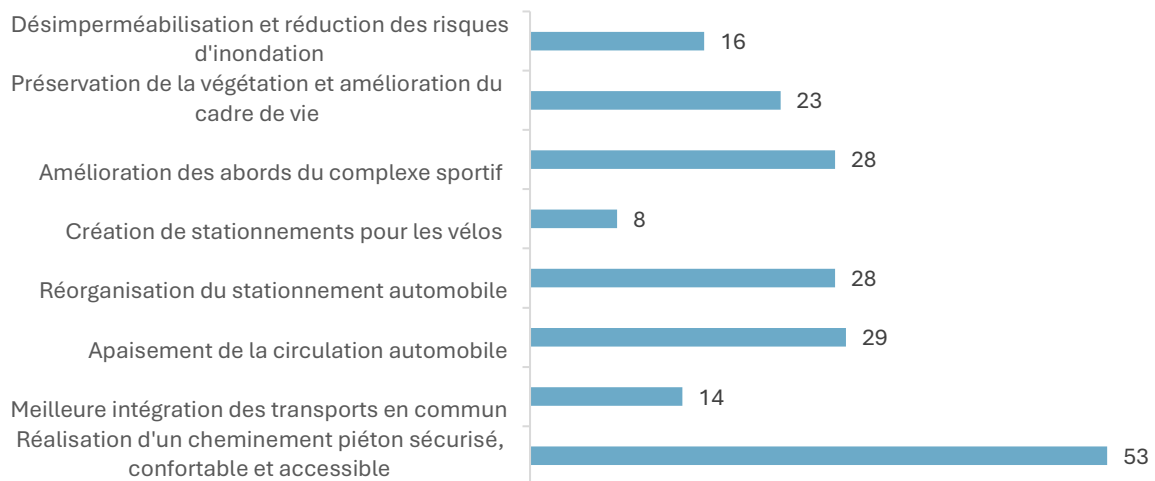
Par ailleurs, un participant regrette qu'aucun prolongement de voie cyclable ne soit réalisé pour l'avenue du Chevalier Beaulieu.

4- Les attentes exprimées concernant le futur aménagement

Les réponses à la question portant sur les évolutions souhaitées pour demain mettent en évidence des priorités claires parmi les propositions soumises. Les attentes se concentrent principalement sur les déplacements actifs, avec un souhait important de permettre la réalisation de cheminements piétons sécurisés, confortables et accessibles (53 réponses) et la création d'un aménagement cyclable continu et sécurisé (35 réponses).

À l'inverse, certaines propositions recueillent un nombre plus limité de réponses, en particulier la création de stationnements pour les vélos (8 réponses) et la meilleure intégration des transports en commun (14 réponses).

Enjeux prioritaires d'aménagement



Enfin, plusieurs remarques complémentaires viennent accompagner ces attentes et portent principalement sur des points de vigilance. Des répondants attirent notamment l'attention sur le choix des aménagements. Certains dispositifs, comme les plateaux ralentisseurs, étant perçus comme pouvant générer des nuisances. Une observation concerne également l'éclairage public, avec une demande de vigilance sur son orientation afin d'éviter les nuisances pour les riverains et de limiter la pollution lumineuse. La prise en compte des phénomènes d'inondation, notamment vers le rond-point de la rue du Stade, ainsi que le maintien de la haie bocagère située dans le virage sont également mentionnés. La question de la réduction des vitesses excessives de certains automobilistes revient par ailleurs de manière récurrente.

En complément, quelques répondants proposent des pistes d'aménagement, telles que la mise en place de dispositifs de ralentissement à proximité de l'école et avant le stop de la rue Joliot Curie, la réalisation d'un marquage au sol coloré signalant la présence de l'école, ou encore l'installation de dispositifs lumineux aux abords de l'établissement pour inciter les automobilistes à ralentir.

Enfin, de manière plus marginale, une interrogation porte sur le calendrier des travaux et la cohérence du projet avec des interventions récentes.

3/ CONCLUSION

Les contributions recueillies dans le cadre du questionnaire font ressortir plusieurs enseignements structurants à intégrer dans les réflexions sur le futur aménagement de la rue.

Les attentes exprimées convergent d'abord fortement vers une amélioration des conditions de déplacement des piétons et des cyclistes. La sécurisation et le confort des cheminements piétons apparaissent comme un enjeu central, tout comme la création d'un aménagement cyclable continu et lisible à l'échelle de la rue. Ces éléments sont étroitement liés aux perceptions d'insécurité exprimées, en particulier dans les secteurs identifiés comme les plus contraints.

La vitesse des véhicules et, plus largement, le fonctionnement de la circulation automobile constitue un autre point saillant. Les contributions soulignent la nécessité d'un apaisement de la circulation, notamment à proximité des équipements scolaires et sportifs, ainsi que dans les secteurs présentant des contraintes de visibilité ou de largeur. La question du stationnement est également récurrente, tant pour son organisation que pour ses impacts sur les cheminements piétons, la visibilité et le partage de l'espace.

Plusieurs secteurs précis de la rue concentrent les difficultés signalées, en particulier le virage et les abords des équipements, où se cumulent des enjeux de visibilité, de cohabitation des usages, de sécurité des traversées et de fonctionnement des transports collectifs. Ces secteurs apparaissent comme prioritaires dans les réflexions à venir.

Enfin, au-delà des enjeux de déplacements, les contributions mettent en avant l'importance du cadre de vie. La préservation de la végétation existante, l'amélioration du confort des espaces publics, la prise en compte des questions d'éclairage, de nuisances potentielles et de gestion des eaux pluviales sont régulièrement évoquées. L'ensemble de ces éléments souligne l'attente d'un projet d'aménagement global, attentif à la fois à la sécurité, aux usages quotidiens et à la qualité du cadre de vie.